



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

1^{ER} MARS 2016

PROJETS DE DELIBERATIONS - NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ARC SUD BRETAGNE DU 1^{er} MARS 2016

L'an deux mille seize, le 1^{er} mars à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Le Guerno, en séance publique sous la présidence de Monsieur André PAJOLEC, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Date de convocation du Conseil Communautaire : 24 février 2016

Etaient Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mme Colette BENOIT, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Daniel BOURZEIX, - Jean-François BREGER, - Joseph BROHAN, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Nathalie CALLE, - MM. Michel CRIAUD, - Alain DANIEL, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Christian DROUAL, - Jean-Claude FOUCRAUT, - Jean-Louis GACHE, - Mme Bernadette GRIGNON, - MM. Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Mmes Yvette LOUER, - Mireille LUCAS, - MM. André PAJOLEC, - Jean-Pierre PRUNAUT, - Mme Christine RENAULT-TREGOUET, - M. Bertrand ROBERDEL, - Mmes Régine ROSSET, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : M. Patrick BUESSLER-MUELA, - Eric LIPPENS, - Hervé MICHAUD, - Mmes Odile ORJUBIN, - Martine PENOT, - Christine SAVARY

M. Eric LIPPENS donne pouvoir à M. Denis LE RALLE

Mme Odile ORJUBIN donne pouvoir à M. Gérard GUILLOTIN

Mme Martine PENOT donne pouvoir à M. Joël BOURRIGAUD

Mme Christine SAVARY donne pouvoir à M. Jean-Pierre PRUNAUT

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Marie-Thérèse CABON a été élue Secrétaire.

Approbation du Compte rendu du Conseil Communautaire du 2 février 2016

DELIBERATION N°16-2016 - RESSOURCES HUMAINES – ADOPTION DU PLAN DE FORMATION

M. Guy DAVID, Vice-président en charge des Finances, Ressources Humaines et Mutualisation rappelle que la politique de formation est un facteur important de réussite des services et des projets de la collectivité. Elle permet également une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et est, par ailleurs, source de progression personnelle.

Il est précisé que la formation et ses différentes composantes sont régies par le décret du 26 décembre 2007, qui oblige notamment les collectivités territoriales à « élaborer leur plan de formation ».

Ainsi, il est proposé au conseil communautaire d'adopter le plan de formation de la collectivité pour l'année 2016. Le Vice-président indique que le recensement des besoins de formation a été établi lors des entretiens annuels professionnels réalisés au cours du dernier trimestre 2015. Un arbitrage a ensuite été effectué par la Directrice du Pôle Ressources Humaines, Emploi et Compétences et le Directeur Général de Services prenant en considération la nature des demandes et le coût des formations au vu des orientations stratégiques de la collectivité définies par les élus.

Ce plan de formation, qui a reçu l'avis favorable à l'unanimité du Comité technique en date du 4 février 2016, repose sur 4 axes principaux :

- accompagner les objectifs des services (faciliter la réalisation des objectifs de services ou les objectifs individuels fixés lors d'entretiens annuels)
- permettre l'adaptation des agents à l'évolution des compétences (anticiper les formations dans le cadre de l'évolution des compétences de la collectivité, préparer le reclassement d'agents, ...)
- améliorer la sécurité des agents et du public (formations obligatoires en matière d'hygiène et de sécurité du travail, premiers secours,...)
- approfondir les compétences des agents et favoriser leur mobilité (concerne les souhaits propres de l'agent, actions éligibles dans le cadre du Droit Individuel à la Formation)

Le Vice-président rappelle que la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne contribue au financement du C.N.F.P.T (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) par le versement d'une cotisation obligatoire en échange de formations gratuites. Les actions de formation se feront en priorité par le biais de cet organisme.

Pour l'année 2016, le coût global des frais pédagogiques serait de 12 330 € maximum, dont 8 694 € pour les formations obligatoires en hygiène et sécurité.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de formation tel qu'annexé à la présente délibération,
- **CONFIE** sa mise en œuvre au Directeur Général des Services.

DELIBERATION N°17-2016 – SERVICE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – DISPOSITIF D'AIDES DIRECTES AUX ENTREPRISES – REGLEMENT DU DISPOSITIF VITAMINEZ VOTRE ACTIVITE 2

M. Michel CRIAUD, Vice-Président en charge du Développement Economique rappelle que par délibération n° 12-2016 du 2 février 2016, le Conseil Communautaire a approuvé la mise en place d'un dispositif d'aides aux commerces de proximité dénommé « Vitaminez votre activité 2 », sur les centres-bourgs de Ambon, Arzal, Billiers, Damgan Le Guerno, Marzan, Noyal-Muzillac, Péaule et Saint Dolay, et les lieux-dits le barrage à Arzal, Pen Lan à Billiers, Kervoyal et Penerf à Damgan, Le Pont à Marzan et le Pont de Cran à Saint-Dolay.

Ce dispositif, prévu pour une période de 18 mois, repose sur l'octroi d'une subvention permettant aux entreprises de :

- Requalifier leur vitrine, moderniser et développer leurs outils de travail
- Mettre en valeur leurs aménagements intérieurs
- Moderniser leurs outils de production

Sur proposition de la commission développement économique, le règlement d'attribution de subvention précise la nature des entreprises éligibles ainsi que des travaux subventionnables comme suit :

- Prise en compte dans les travaux éligibles des travaux relatifs à la mise en accessibilité du commerce ainsi que le seul changement des vitrages de vitrine et les petits travaux isolés (ex : éclairage extérieur).
- Pour les entreprises en projet de création et d'ouverture d'un nouveau commerce ou point de vente, seuls leurs investissements matériels/biens sont retenus,
- Les commerçants existants doivent justifier d'un minimum de 12 mois d'activité ; dans le cas contraire, ils seront considérés comme des créations,
- Les entreprises en cours de reprise (même activité) sont également éligibles sans condition de durée de fermeture entre les différents exploitants, dès le rachat d'un fonds de commerce (comprenant clientèle et/ou matériel).
- Les banques, les agences d'assurances, les professions libérales, les agences d'intérim, les commerces de transports et déménagements, les activités de travaux publics et agricoles, les stations-services et de lavage, les garages, les pharmacies, les agences immobilières, les activités saisonnières, les non-sédentaires, les entreprises de la catégorie « bâtiment/construction », sont exclues du dispositif.
- Il est proposé de retenir comme définition de l'activité saisonnière l'article 310HS de l'annexe II au Code Général des Impôts : « une activité a un caractère saisonnier lorsque la durée annuelle d'ouverture de l'établissement qui l'exerce est comprise entre 12 et 41 semaines ».

Le Vice-président rappelle que ce règlement d'attribution devra être soumis à l'approbation de la prochaine Commission Permanente de la Région du 4 avril 2016.

Au vu des éléments ci-dessus exposés, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le projet de règlement d'attribution de subvention « Vitaminez votre activité 2 » annexé,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention avec la Région Bretagne,
- **ORGANISE** les modalités administratives quant à la gestion administrative du dispositif : instruction, notification et mandatement,
- **OCTROIE** des aides financières dans le cadre de ce dispositif,
- **SIGNE** tous les documents inhérents à ce programme.

DELIBERATION N°18-2016 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CESSION DE PARCELLE SUR LA COMMUNE DE MUZILLAC AU PROFIT DE LA SOCIETE FILY PROMOTION

M. Michel CRIAUD, Vice-président en charge du développement économique, informe que la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne a été sollicitée par la société FILY PROMOTION pour céder la parcelle cadastrée BM 335, d'une superficie totale de 4 100 m², située 2 rue du stade à Muzillac, en face du collège Sainte-Thérèse.

L'acquéreur envisage de procéder à la réalisation d'un programme, sur la partie Nord de la parcelle, composé de plusieurs bâtiments destinés à accueillir une antenne de l'Etablissement Public de Santé Mental (EPSM) du Morbihan et le laboratoire d'analyses médicales OCEALAB. Des parkings mutualisés sont également prévus pour accueillir le public des deux structures. Il restera à définir dans les mois venir, entre l'acquéreur et la Communauté de Communes, la destination de l'assiette foncière restante sur la partie Sud de la parcelle.

L'acquéreur s'engage à acheter le terrain en l'état et fera son affaire de la déconstruction et de la dépollution éventuelle du mur et de l'appentis. La signature de l'acte authentique interviendra dans un délai maximum de 15 mois après signature du compromis de vente et sera intégralement payé à la signature de l'acte.

En cas de non réalisation du projet dans un délai de 3 ans après la signature de l'acte de vente, la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne se donne le droit de reprendre le foncier aux conditions initiales de vente. Si l'un des deux projets ne se réalisait pas, l'acquéreur devrait solliciter l'accord de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne pour envisager un autre usage.

L'acquéreur suspend la signature de cet acte aux conditions suivantes :

➤ Conditions suspensives de droits en matière de vente de terrain à bâtir, à savoir :

- Renonciation au droit de préemption de la ville,
- Absence d'hypothèque de nature à empêcher la vente,
- Absence de servitude, autre que celles connues dans le plan d'ensemble de la ville,
- Documents d'urbanismes permettant de démontrer la faisabilité de l'opération,
- Absence de pollution sur le site, autre que celle relevée dans le cadre du diagnostic amiante sur l'appentis,

- Absence de raccordement aux réseaux (en général),
- Passage d'un cours d'eau.

- Obtention d'un permis de construire définitif purgé de tous recours,
- Obtention des contrats avec l'EPSM et OCEALAB,
- Sondage permettant de réaliser l'affaire sans fondations spéciales (à la charge de l'acquéreur).

L'acquéreur s'engage également à déposer une étude de faisabilité aux services de la commune de Muzillac dans un délai de deux mois suivant la signature du compromis de vente.

Conformément à l'article L.5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales, statuant sur la nécessité pour les collectivités territoriales de solliciter et viser l'avis de l'autorité compétente de l'Etat, France Domaines 56, dans le cadre de la cession d'immeubles et permettant une marge de négociation de + ou - 10 %, l'avis de France Domaines 56 a été sollicité.

L'estimation n° 2016-143-V-0162 2016 datée du 11 février 2016 réalisée par France Domaines 56 s'élève à 328 000 €, soit 80 € le m². Il est proposé de céder ce terrain d'une surface totale de 4 100 m², au prix unitaire de 80 € le m², soit un prix total de 328 000 €. La vente se réalisera de gré à gré.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la cession au profit de la société Fily Promotion la parcelle cadastrée BM 335, d'une superficie totale de 4 100 m², située 2 rue du stade à Muzillac au prix de 80 € le m², soit un montant total de 328 000 € et ce aux conditions exposées ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents et autorisations nécessaires à la réalisation de cette cession.

[DELIBERATION N°19-2016 – SERVICE DECHETS – FIXATION DES TARIFS DE MISE A DISPOSITION DU BROUYEUR COMMUNAUTAIRE A USAGE DES COMMUNES](#)

M. Joël BOURRIGAUD, Vice-président en charge de l'environnement, rappelle au Conseil Communautaire qu'en 2015, plus de 4 500 tonnes de déchets verts ont été collectées dans les déchetteries du territoire, après plus de 6 000 tonnes en 2014.

Dans le cadre du Programme Local de Prévention (PLP) des déchets établi en 2011 avec l'ADEME, la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne s'est engagée à acquérir un broyeur de végétaux pour le service déchets, afin de valoriser sur place une partie des tonnages de déchets verts collectés en déchetteries. Un service gratuit de broyage via des opérations « broyage collectif » sera également proposé à la population, ceci afin d'inciter la pratique du paillage. Cet équipement permettra en outre de limiter les coûts de gestion liés à la collecte et au traitement des déchets verts.

Ce broyeur de végétaux s'inscrit par ailleurs dans le schéma de mutualisation adopté par le Conseil Communautaire par délibération n° 109-2015 du 22 septembre 2015. Ainsi, il pourra être mis à disposition des services techniques des communes qui le souhaitent et ce, avec ou sans agent communautaire. Deux séances de formation ont déjà été réalisées auprès des agents communaux et intercommunaux afin de sensibiliser ces agents à la valorisation des déchets verts et à l'utilisation de ce broyeur.

Sur proposition de la commission environnement, le Vice-président propose la location de ce matériel aux communes de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne aux tarifs suivants :

Avec un agent de la Communauté de Communes à disposition :

- journée : 250 €
- demi-journée : 130 €

Sans agent de la Communauté de Communes à disposition :

- journée : 125 €
- demi-journée : 65 €

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs de mise à disposition du broyeur de végétaux communautaire au profit des communes comme suit :

Avec un agent de la Communauté de Communes à disposition :

- journée : 250 €
- demi-journée : 130 €

Sans agent de la Communauté de Communes à disposition :

- journée : 125 €
- demi-journée : 65 €

[DELIBERATION N°20-2016 – SERVICE ACHATS MARCHÉ : CONSTRUCTION D'UN CINEMA-PHARMACIE SUR LA COMMUNE DE NIVILLAC – AVENANT A L'ACTE DE VEFA AVEC LA SCI PHARMA SUD.](#)

Le Président rappelle que par délibérations n°82-2013 du 8 octobre 2013 et n°28-2014 du 18 février 2014, le Conseil Communautaire a approuvé la construction d'un ensemble immobilier comprenant un cinéma et un local commercial (future pharmacie) sur la parcelle AT 42, située sur la commune de Nivillac, le long du Boulevard de Bretagne.

La cellule commerciale à fait l'objet, en date du 1^{er} juin 2015, d'une Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) auprès de la SCI PHARMA BRETAGNE SUD. Cet acte précise au paragraphe « Travaux modificatifs ou complémentaires » les éléments suivants :

« L'ACQUEREUR s'interdit de s'immiscer dans les opérations de construction à la charge du vendeur et de se prévaloir de sa qualité de propriétaire pour donner des instructions aux architectes et entrepreneurs.

Dans le cas où l'ACQUEREUR, postérieurement au jour des présentes et avant l'achèvement de travaux, désirerait que des modifications fussent apportées à son bien ou que des travaux fussent exécutés, il devra s'adresser au VENDEUR, lequel fera apprécié par le maître d'œuvre si les modifications demandées sont réalisables et, le cas échéant, comme au cas de demande de travaux supplémentaires, établira d'accord avec l'ACQUEREUR, par voie d'avenant écrit et préalable, la nature des modifications pour travaux supplémentaires, leur coût, leurs conditions de paiement et, le cas échéant, l'incidence desdits travaux sur le délai de livraison ci-dessus prévu. »

Des travaux modificatifs portant sur le rez-de-chaussée de la future pharmacie, sur la modification de l'entrée du bâtiment, sur son accessibilité et ses aménagements extérieurs (avec l'obligation de déposer un permis modificatif), ont été sollicités par la SCI PHARMA BRETAGNE SUD, par courrier du 17 février 2016, et nécessitent un avenant à l'acte de VEFA.

Après accord de la SCI PHARMA BRETAGNE SUD, il est proposé que cet avenant soit signé sous seing privé afin d'éviter des frais de notaire.

Le maître d'œuvre estime le coût de ces travaux à 9 243,70 € HT. La Communauté de Communes portera cet investissement et procédera à la refacturation intégrale de ces frais auprès de la SCI PHARMA BRETAGNE SUD.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant à l'acte de VEFA.

DELIBERATION N°21-2016 – SERVICE ACHATS MARCHÉ : CONSTRUCTION D'UN CINEMA-PHARMACIE SUR LA COMMUNE DE NIVILLAC – MARCHÉ DE TRAVAUX ATTRIBUTION DES LOTS 10 ET 13, AVENANTS AUX LOTS N° 1, 2, 7, ET 8 ET AU CONTRAT DE MAITRISE D'OEUVRE

Le Président rappelle que par délibérations n°82-2013 du 8 octobre 2013 et n°28-2014 du 18 février 2014, le Conseil Communautaire a approuvé la construction d'un ensemble immobilier comprenant un cinéma et un local commercial (future pharmacie) sur la parcelle AT 42, située sur la commune de Nivillac, le long du Boulevard de Bretagne.

➤ **ATTRIBUTION DES LOTS 10 et 13 :**

Dans le cadre de la réalisation des travaux, l'entreprise ART PLAC SYSTEM de Saint-Avé, titulaire des lots 10 : Cloisons-Plafonds-Isolation et 13 : Carrelage-Faïence, a été placée en liquidation judiciaire, sans reprise d'activité. Le maître d'ouvrage délégué, la SPL Equipement du Morbihan, a réalisé une nouvelle consultation pour attribuer ces deux lots. Pour rappel, l'estimation du maître d'œuvre était, pour le lot 10 de 90 000,00 € HT et pour le lot 13 de 29 000,00 € HT.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 16 février 2016, propose de retenir les offres les mieux disantes, à savoir :

- Pour le lot 10 : Entreprise ART BAT SYSTEM, pour un montant hors taxes de 87 729,57 €
- Pour le lot 13 : Entreprise LEBEL Associés, pour un montant hors taxes de 32 595,40 €

➤ **AVENANTS AUX LOTS 1, 2, 7, et 8 et au contrat de maîtrise d'œuvre :**

- **Demande de la SCI Pharma Bretagne Sud :**

Pour permettre d'améliorer l'accès du rez-de-jardin de la pharmacie et son accès au public, la projet est modifié et entraîne des modifications de travaux sur plusieurs lots, nécessitant l'établissement d'avenants aux marchés initiaux.

Certains avenants dépassent de 5 % le montant initial du marché des lots n° 1, 2 et du marché de maîtrise d'œuvre et nécessitent la validation par la Commission d'Appels d'Offres. Celle-ci s'est réunie le 16 février 2016 et propose les avenants suivants :

- Lot N° 1 : VRD – ESPACES VERTS : montant de l'avenant 2 416,58 € HT, + 8,82 %
- Lot N° 2 : GROS OEUVRE : montant de l'avenant 1 084,48 € HT, - 4,91 % cumulés
- Lot N° 7 : MENUISERIE EXTERIEURE : montant de l'avenant 2 402,00 € HT, 19,55 % cumulés
- Lot N° 8 : SERRURERIE : montant de l'avenant 1 650,00 € HT, 19,86 %
- Mission de maîtrise d'œuvre (modification PC) : montant de l'avenant 560,00 € HT, 26,41 % cumulés

- **Demande de Ciné Services :**

Pour permettre un accès de maintenance aux techniciens en charge des équipements cinématographiques positionnés à l'arrière des écrans de projection, une passerelle technique sécurisée est indispensable. Celle-ci sera scellée sur la maçonnerie et sera réalisée en structure métallique.

Ces travaux nécessitent de procéder à la formalisation d'un avenant avec l'entreprise titulaire du LOT N° 8 Serrurerie, pour un montant de 7 000,00 € HT. La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 16 février 2016, a émis un avis favorable à cet avenant augmentant le montant initial des travaux de + 19,86 %, tous avenants confondus.

- **Demande de l'association Cinéma La Couronne :**

Pour permettre de sécuriser les vitrines de la façade principale du cinéma, située le long du boulevard Bretagne et éviter les cambriolages par voiture bélier, il est proposé de positionner des bornes anti-bélier.

Ces travaux nécessitent de procéder à la formalisation d'un avenant avec l'entreprise titulaire du lot n° 1 VRD, pour un montant de 1 825,00 € HT. La commission d'appel d'offres, réunie le 16 février 2016, a émis un avis favorable à cet avenant augmentant le montant initial des travaux de + 8,82 % (avenant se rajoutant à la demande de la SCI PHARMA BRETAGNE SUD)

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à mandater la SPL Equipement du Morbihan pour signer les marchés de travaux des lots n° 10 et 13 et les avenants des marchés des lots ci-dessus désignés.

[DELIBERATION N°22-2016 –FINANCES – APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2015 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES](#)

Le Président informe que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2015 ont été réalisées par le comptable du Centre des Finances Publiques de La Roche-Muzillac, Madame DE VETTOR, Agent Comptable de la Communauté de Communes.

Après vérification, les comptes de gestion 2015 du budget principal et des budgets annexes, établis et transmis par Madame DE VETTOR, sont conformes aux comptes administratifs 2015 de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Au vu des éléments exposés ci-dessus et considérant l'identité de valeur entre les écritures des comptes administratifs 2015 et les écritures des comptes de gestion 2015, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes présentés par l'Agent Comptable de la Communauté de Communes pour l'exercice 2015, dont les écritures sont conformes aux comptes administratifs pour le même exercice,
- **DIT** que les comptes de gestion visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

DELIBERATION N°23-2016 –FINANCES – COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 – DESIGNATION DU PRESIDENT DE SEANCE

Le Président informe que, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L1612-12 et L2121-14, lors de la séance du conseil au cours de laquelle le compte administratif est débattu, le Président qui a exécuté le budget peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote.

Il est donc nécessaire de désigner un Président de séance.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE** M. Bruno LE BORGNE, Premier Vice-président, en qualité de Président de séance pour l'approbation des comptes administratifs 2015.

DELIBERATION N°24-2016 –FINANCES – BUDGET PRINCIPAL (400) - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

M. Guy DAVID, Vice-président en charge des Finances, des Ressources Humaines et Mutualisation présente le compte administratif 2015 du budget principal.

Une note d'information détaillant les dépenses et recettes de l'exercice 2015 du budget principal et des budgets annexes a été adressée préalablement aux conseillers communautaires, en complément des comptes administratifs et est jointe en annexe à la présente délibération.

Section de Fonctionnement	CA 2015
Dépenses de fonctionnement	15 211 810,33
Recettes de fonctionnement	16 123 742,24
Bilan exercice 2015	911 931,91
Résultat antérieur reporté	1 785 597,60
Résultat Section de Fonctionnement	2 697 529,51

Section d'investissement	CA 2015
Dépenses d'investissement	3 427 697,57
Recettes d'investissement	4 263 250,77
Bilan exercice 2015	835 553,20
Résultat antérieur reporté	-1 187 294,04
Résultat Section d'Investissement	-351 740,84

Reste à réaliser Dépenses Investissement	782 142,19
Reste à réaliser Recettes Investissement	597 897,36
Total Restes à réaliser 2015	-184 244,83

Besoin en affectation du resultat de fonctionnement 2015 à la section d'investissement en 2016 (compte 1068)	535 985,67
---	-------------------

Résultat antérieur en fonctionnement à reporter en 2016	2 161 543,84
--	---------------------

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
011 Charges à caractère général	1 905 050,86	4 428 000,00	3 777 217,79	85,30	650 782,21	14,70
012 Charges de personnel	3 473 387,08	3 500 000,00	3 287 247,40	93,92	212 752,60	6,08
014 Atténuations de produits	3 297 122,70	3 105 000,00	3 078 537,27	99,15	26 462,73	0,85
65 Autres charges de gestion courante	1 739 706,93	4 365 000,00	3 432 133,61	78,63	932 866,39	21,37
66 Charges financière	320 646,82	360 000,00	298 904,16	83,03	61 095,84	16,97
67 Charges exceptionnelles	64 604,00	624 568,18	555 431,25	88,93	69 136,93	11,07
Sous-total écriture réelles	10 800 518,39	16 382 568,18	14 429 471,48	88,08	1 953 096,70	11,92
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
022 Dépenses imprévues *		245 000,00		0,00	245 000,00	100,00
023 Virement à la section d'investissement *		1 188 431,82		0,00	1 188 431,82	100,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	1 732 600,50	746 000,00	777 338,85	104,20	-31 338,85	-4,20
68 Dotations aux amortissements et provisions	20 000,00	5 000,00	5 000,00	100,00	0,00	0,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	1 752 600,50	2 184 431,82	782 338,85	35,81	1 402 092,97	64,19
TOTAL Dépenses de fonctionnement	12 553 118,89	18 567 000,00	15 211 810,33	81,93	3 355 189,67	18,07

Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
013 Atténuations de charges	288 600,79	231 000,00	88 124,98	38,15	142 875,02	61,85
70 Produits du service des domaines	1 321 138,48	1 805 000,00	1 391 415,83	77,09	413 584,17	22,91
73 Impôts et taxes	7 253 894,57	9 869 000,00	10 037 041,01	101,70	-168 041,01	-1,70
74 Dotations subventions participations	3 378 359,36	3 468 000,00	3 854 732,97	111,15	-386 732,97	-11,15
75 Autres produits de gestion courantes	242 906,43	1 323 000,00	312 573,91	23,63	1 010 426,09	76,37
76 Produits financiers	2 559,04	2 000,00	2 023,92	101,20	-23,92	-1,20
77 Produits exceptionnels	376 543,43	35 000,00	392 234,89	1 120,67	-357 234,89	-1 020,67
Sous-total écriture réelles	12 864 002,10	16 733 000,00	16 078 147,51	96,09	654 852,49	3,91
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
002 Résultat reporté *		1 785 597,60		0,00	1 785 597,60	100,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	900 433,88	48 402,40	45 594,73	94,20	2 807,67	5,80
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	900 433,88	1 834 000,00	45 594,73	2,49	1 788 405,27	97,51
TOTAL Recettes de fonctionnement	13 764 435,98	18 567 000,00	16 123 742,24	86,84	2 443 257,76	13,16

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
16 Emprunts et dettes assimilées	727 895,06	1 742 303,56	1 672 187,56	95,98	70 116,00	4,02
20 Immobilisations incorporelles	7 350,55	24 000,00	3 864,00	16,10	20 136,00	83,90
204 Subventions d'équipement versées	70 262,00	1 082 000,00	274 117,05	25,33	807 882,95	74,67
21 immobilisations corporelles	435 101,78	590 770,00	290 887,11	49,24	299 882,89	50,76
23 immobilisations en cours	1 661 672,08	2 163 000,00	1 128 677,58	52,18	1 034 322,42	47,82
26 Participations et créances (rattachées à des participations)	15 000,00	11 000,00	10 005,00	90,95	995,00	9,05
Sous-total écriture réelles	2 917 281,47	5 613 073,56	3 379 738,30	60,21	2 233 335,26	39,79
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
001 Solde d'exécution reporté *		1 187 294,04		0,00	1 187 294,04	100,00
020 Dépenses imprévues *		400 000,00		0,00	400 000,00	100,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	900 433,88	48 402,40	45 594,73	94,20	2 807,67	5,80
041 Opérations patrimoniales	242 503,05	3 000,00	2 364,54	78,82	635,46	21,18
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	1 142 936,93	1 638 696,44	47 959,27	2,93	1 590 737,17	97,07
TOTAL Dépenses d'investissement	4 060 218,40	7 251 770,00	3 427 697,57	47,27	3 824 072,43	52,73

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes d'investissement :

Recettes d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
10 Dotations fonds divers et réserves	1 172 202,04	993 000,00	709 355,04	71,44	283 644,96	28,56
13 Subventions d'investissement	213 003,94	1 637 770,00	1 208 044,17	73,76	429 725,83	26,24
16 Emprunts et dettes assimilées	475 000,00	950 000,00	950 000,00	100,00	0,00	0,00
23 immobilisations en cours	95 680,00	1 300 000,00	604 068,14	46,47	695 931,86	53,53
27 Autres immobilisations financières	11 726,23	13 000,00	12 080,03	92,92	919,97	7,08
Sous-total écriture réelles	1 967 612,21	4 893 770,00	3 483 547,38	71,18	1 410 222,62	28,82
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
021 Virement de la section de fonctionnement *		1 188 431,82		0,00	1 188 431,82	100,00
024 Produits des cessions *		420 568,18		0,00	420 568,18	100,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	1 732 600,50	746 000,00	777 338,85	104,20	-31 338,85	-4,20
041 Opérations patrimoniales	242 503,05	3 000,00	2 364,54	78,82	635,46	21,18
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	1 975 103,55	2 358 000,00	779 703,39	33,07	1 578 296,61	66,93
TOTAL Recettes d'investissement	3 942 715,76	7 251 770,00	4 263 250,77	58,79	2 988 519,23	41,21

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Après lecture du compte administratif 2015, le Président ayant quitté la salle, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2015 présenté par Monsieur le Président de la Communauté de Communes,
- **DECIDE** d'affecter au budget primitif 2016, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 de la façon suivante :

Pour les recettes d'investissement, en excédent capitalisé (compte 1068), la somme de 535 985,67€,

Pour les recettes de fonctionnement, en résultat de fonctionnement reporté (compte 002), la somme de 2 161 543,84€.

DELIBERATION N°25-2016 – FINANCES – BUDGET ANNEXE LOCATIONS IMMOBILIERES (401) - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

M. Guy DAVID, Vice-président en charge des Finances, Ressources Humaines et Mutualisation présente le compte administratif 2015 du budget annexe Locations immobilières.

Une note d'information détaillant les dépenses et recettes de l'exercice 2015 du budget principal et des budgets annexes a été adressée préalablement aux conseillers communautaires, en complément des comptes administratifs.

Section de Fonctionnement		CA 2015
Dépenses de fonctionnement		629 946,02
Recettes de fonctionnement		619 434,18
Bilan exercice 2015		-10 511,84
Résultat antérieur reporté		
Résultat Section de Fonctionnement		-10 511,84

Section d'investissement		CA 2015
Dépenses d'investissement		575 969,21
Recettes d'investissement		736 298,81
Bilan exercice 2015		160 329,60
Résultat antérieur reporté		30 050,21
Résultat Section d'Investissement		190 379,81

Reste à réaliser Dépenses Investissement	636 087,45
Reste à réaliser Recettes Investissement	366 386,00
Total Restes à réaliser 2015	-269 701,45

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
011 Charges à caractère général	58 706,21	70 920,00	66 273,08	93,45	4 646,92	6,55
65 Autres charges de gestion courante		2 000,00	17,59	0,88	1 982,41	99,12
66 Charges financière	55 563,96	57 282,00	51 526,92	89,95	5 755,08	10,05
67 Charges exceptionnelles		114 500,00	113 276,67	98,93	1 223,33	1,07
Sous-total écriture réelles	114 270,17	244 702,00	231 094,26	94,44	13 607,74	5,56
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	352 520,45	271 000,00	398 851,76	147,18	-127 851,76	-47,18
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	352 520,45	271 000,00	398 851,76	147,18	-127 851,76	-47,18
TOTAL Dépenses de fonctionnement	466 790,62	515 702,00	629 946,02	122,15	-114 244,02	-22,15

Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
70 Produits du service des domaines	10 110,65	12 000,00	11 253,32	93,78	746,68	6,22
75 Autres produits de gestion courantes	187 586,84	186 415,71	188 623,98	101,18	-2 208,27	-1,18
76 Produits financiers	17 349,67	17 000,00	10 488,89	61,70	6 511,11	38,30
77 Produits exceptionnels	183 059,00	237 482,00	346 263,70	145,81	-108 781,70	-45,81
Sous-total écriture réelles	398 106,16	452 897,71	556 629,89	122,90	-103 732,18	-22,90
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	72 355,05	62 804,29	62 804,29	100,00	0,00	0,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	72 355,05	62 804,29	62 804,29	100,00	0,00	0,00
TOTAL Recettes de fonctionnement	470 461,21	515 702,00	619 434,18	120,11	-103 732,18	-20,11

Dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
16 Emprunts et dettes assimilées	638 186,59	194 998,92	191 183,47	98,04	3 815,45	1,96
20 Immobilisations incorporelles	1 477,31	3 000,00		0,00	3 000,00	100,00
21 immobilisations corporelles	12 930,00	61 000,00	37 761,98	61,90	23 238,02	38,10
23 immobilisations en cours	275 586,57	3 307 035,00	283 371,44	8,57	3 023 663,56	91,43
Sous-total écriture réelles	928 180,47	3 566 033,92	512 316,89	14,37	3 053 717,03	85,63
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	72 355,05	62 804,29	62 804,29	100,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	2 748,63	158 000,00	848,03	0,54	157 151,97	99,46
Sous-total Écritures d'ordre ou sans réalisation	75 103,68	220 804,29	63 652,32	28,83	157 151,97	71,17
TOTAL Dépenses d'investissement	1 003 284,15	3 786 838,21	575 969,21	15,21	3 210 869,00	84,79

Recettes d'investissement :

Recettes d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
10 Dotations fonds divers et réserves	111 060,14	3 670,59	3 670,59	100,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement		676 600,00	122 056,00	18,04	554 544,00	81,96
16 Emprunts et dettes assimilées	621 731,91	547 772,41	131 476,06	24,00	416 296,35	76,00
23 immobilisations en cours	55 762,20	1 556 460,00	79 396,37	5,10	1 477 063,63	94,90
Sous-total écriture réelles	788 554,25	2 784 503,00	336 599,02	12,09	2 447 903,98	87,91
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
001 Solde d'exécution reporté *		30 050,21		0,00	30 050,21	100,00
024 Produits des cessions *		543 285,00		0,00	543 285,00	100,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	352 520,45	271 000,00	398 851,76	147,18	-127 851,76	-47,18
041 Opérations patrimoniales	2 748,63	158 000,00	848,03	0,54	157 151,97	99,46
Sous-total Écritures d'ordre ou sans réalisation	355 269,08	1 002 335,21	399 699,79	39,88	602 635,42	60,12
TOTAL Recettes d'investissement	1 143 823,33	3 786 838,21	736 298,81	19,44	3 050 539,40	80,56

Après lecture du compte administratif 2015, le Président ayant quitté la salle, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte administratif 2015 du budget annexe Locations Immobilières pour l'exercice 2015 présenté par Monsieur le Président de la Communauté de Communes.

[DELIBERATION N°26-2016 –FINANCES – BUDGET ANNEXE MAISON FUNERAIRE \(402\) - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015](#)

M. Guy DAVID, Vice-président en charge des Finances, des Ressources Humaines et Mutualisation, présente le compte administratif 2015 du budget annexe Maison Funéraire.

Une note d'information détaillant les dépenses et recettes de l'exercice 2015 du budget principal et des budgets annexes a été adressée préalablement aux conseillers communautaires, en complément des comptes administratifs.

Section de Fonctionnement		CA 2015
Dépenses de fonctionnement		20 838,84
Recettes de fonctionnement		33 059,67
Bilan exercice 2015		12 220,83
Résultat antérieur reporté		13 973,25
Résultat Section de Fonctionnement		26 194,08

Section d'investissement		CA 2015
Dépenses d'investissement		4 357,67
Recettes d'investissement		10 822,90
Bilan exercice 2015		6 465,23
Résultat antérieur reporté		18 967,42
Résultat Section d'Investissement		25 432,65

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
011 Charges à caractère général	7 281,40	21 836,42	6 423,20	29,42	15 413,22	70,58
012 Charges de personnel	3 124,09	4 000,00	3 202,44	80,06	797,56	19,94
65 Autres charges de gestion courante		2 500,00	390,30	15,61	2 109,70	84,39
67 Charges exceptionnelles		1 000,00		0,00	1 000,00	100,00
Sous-total écriture réelles	10 405,49	29 336,42	10 015,94	34,14	19 320,48	65,86
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
022 Dépenses imprévues *		1 000,00		0,00	1 000,00	100,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	11 347,78	10 824,58	10 822,90	99,98	1,68	0,02
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	11 347,78	11 824,58	10 822,90	91,53	1 001,68	8,47
TOTAL Dépenses de fonctionnement	21 753,27	41 161,00	20 838,84	50,63	20 322,16	49,37

Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
75 Autres produits de gestion courantes	22 692,85	23 000,00	29 875,50	129,89	-6 875,50	-29,89
77 Produits exceptionnels	1 166,46	1 002,75		0,00	1 002,75	100,00
Sous-total écriture réelles	23 859,31	24 002,75	29 875,50	124,47	-5 872,75	-24,47
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
002 Résultat reporté *		13 973,25		0,00	13 973,25	100,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 184,17	3 185,00	3 184,17	99,97	0,83	0,03
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	3 184,17	17 158,25	3 184,17	18,56	13 974,08	81,44
TOTAL Recettes de fonctionnement	27 043,48	41 161,00	33 059,67	80,32	8 101,33	19,68

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
20 Immobilisations incorporelles		1 000,00		0,00	1 000,00	100,00
21 immobilisations corporelles	3 372,49	25 607,00	1 173,50	4,58	24 433,50	95,42
Sous-total écriture réelles	3 372,49	26 607,00	1 173,50	4,41	25 433,50	95,59
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 184,17	3 185,00	3 184,17	99,97	0,83	0,03
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	3 184,17	3 185,00	3 184,17	99,97	0,83	0,03
TOTAL Dépenses d'investissement	6 556,66	29 792,00	4 357,67	14,63	25 434,33	85,37

Recettes d'investissement :

Recettes d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
001 Solde d'exécution reporté *		18 967,42		0,00	18 967,42	100,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	11 347,78	10 824,58	10 822,90	99,98	1,68	0,02
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	11 347,78	29 792,00	10 822,90	36,33	18 969,10	63,67
TOTAL Recettes d'investissement	11 347,78	29 792,00	10 822,90	36,33	18 969,10	63,67

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Après lecture du compte administratif 2015, le Président ayant quitté la salle, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte administratif 2015 du budget annexe Maison Funéraire pour l'exercice 2015 présenté par Monsieur le Président de la Communauté de Communes.

DELIBERATION N°27-2016 –FINANCES – BUDGET ANNEXE SPANC (403) - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

M. Guy DAVID, Vice-président en charge des Finances, des Ressources Humaines et Mutualisation, présente le compte administratif 2015 du budget annexe SPANC.

Une note d'information détaillant les dépenses et recettes de l'exercice 2015 du budget principal et des budgets annexes a été adressée préalablement aux conseillers communautaires, en complément des comptes administratifs 2015.

Section de Fonctionnement	CA 2015
Dépenses de fonctionnement	98 299,01
Recettes de fonctionnement	91 659,11
Bilan exercice 2015	-6 639,90
Résultat antérieur reporté	11 225,45
Résultat Section de Fonctionnement	4 585,55
Section d'investissement	CA 2015
Dépenses d'investissement	10 272,50
Recettes d'investissement	4 221,45
Bilan exercice 2015	-6 051,05
Résultat antérieur reporté	22 351,96
Résultat Section d'Investissement	16 300,91

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
011 Charges à caractère général	15 421,54	22 173,00	17 461,67	78,75	4 711,33	21,25
012 Charges de personnel	64 958,16	81 320,00	76 576,73	94,17	4 743,27	5,83
65 Autres charges de gestion courante	79,39	900,00	39,16	4,35	860,84	95,65
67 Charges exceptionnelles		50,00		0,00	50,00	100,00
Sous-total écriture réelles	80 459,09	104 443,00	94 077,56	90,08	10 365,44	9,92
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	2 511,98	4 222,00	4 221,45	99,99	0,55	0,01
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	2 511,98	4 222,00	4 221,45	99,99	0,55	0,01
TOTAL Dépenses de fonctionnement	82 971,07	108 665,00	98 299,01	90,46	10 365,99	9,54

Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
70 Ventes de produits fabriqués prestations de services	57 860,53	89 669,55	84 814,76	94,59	4 854,79	5,41
74 Subventions d'exploitation		1 000,00	4 579,00	457,90	-3 579,00	-357,90
75 Autres produits de gestion courantes	0,46	5,00	0,37	7,40	4,63	92,60
77 Produits exceptionnels		6 765,00	2 264,98	33,48	4 500,02	66,52
Sous-total écriture réelles	57 860,99	97 439,55	91 659,11	94,07	5 780,44	5,93
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
002 Résultat reporté *		11 225,45		0,00	11 225,45	100,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	11 225,45	0,00	0,00	11 225,45	100,00
TOTAL Recettes de fonctionnement	57 860,99	108 665,00	91 659,11	84,35	17 005,89	15,65

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
20 Immobilisations incorporelles		2 691,04		0,00	2 691,04	100,00
21 immobilisations corporelles		22 265,00	10 272,50	46,14	11 992,50	53,86
Sous-total écriture réelles	0,00	24 956,04	10 272,50	41,16	14 683,54	58,84
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
020 Dépenses imprévues *		2 308,96		0,00	2 308,96	100,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	2 308,96	0,00	0,00	2 308,96	100,00
TOTAL Dépenses d'investissement	0,00	27 265,00	10 272,50	37,68	16 992,50	62,32

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes d'investissement :

Recettes d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
13 Subventions d'investissement		691,04		0,00	691,04	100,00
Sous-total écriture réelles	0,00	691,04	0,00	0,00	691,04	100,00
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
001 Solde d'exécution reporté *		22 351,96		0,00	22 351,96	100,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	2 511,98	4 222,00	4 221,45	99,99	0,55	0,01
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	2 511,98	26 573,96	4 221,45	15,89	22 352,51	84,11
TOTAL Recettes d'investissement	2 511,98	27 265,00	4 221,45	15,48	23 043,55	84,52

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Après lecture du compte administratif 2015, le Président ayant quitté la salle, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte administratif 2015 du budget annexe SPANC pour l'exercice 2015 présenté par Monsieur le Président de la Communauté de Communes.

[DELIBERATION N°28-2016 –FINANCES – BUDGET ANNEXE TRANSPORTS SCOLAIRES\(404\) - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015](#)

M. Guy DAVID, Vice-président en charge des Finances, des Ressources Humaines et Mutualisation, présente le compte administratif 2015 du budget annexe Transports scolaires.

Une note d'information détaillant les dépenses et recettes de l'exercice 2015 du budget principal et des budgets annexes a été adressée préalablement aux conseillers communautaires, en complément des comptes administratifs 2015.

Section de Fonctionnement		CA 2015
Dépenses de fonctionnement		1 239 207,68
Recettes de fonctionnement		1 326 675,83
Bilan exercice 2015		87 468,15
Résultat antérieur reporté		-70 037,54
Résultat Section de Fonctionnement		17 430,61

Section d'investissement		CA 2015
Dépenses d'investissement		
Recettes d'investissement		115,12
Bilan exercice 2015		115,12
Résultat antérieur reporté		6 646,00
Résultat Section d'Investissement		6 761,12

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
011 Charges à caractère général	1 200 438,99	1 245 320,46	1 165 995,00	93,63	79 325,46	6,37
012 Charges de personnel	65 210,05	73 000,00	72 547,24	99,38	452,76	0,62
65 Autres charges de gestion courante	152,00	300,00	78,32	26,11	221,68	73,89
67 Charges exceptionnelles		1 000,00	472,00	47,20	528,00	52,80
Sous-total écriture réelles	1 265 801,04	1 319 620,46	1 239 092,56	93,90	80 527,90	6,10
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
002 Résultat reporté *		70 037,54		0,00	70 037,54	100,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	631,54	120,00	115,12	95,93	4,88	4,07
Sous-total Écritures d'ordre ou sans réalisation	631,54	70 157,54	115,12	0,16	70 042,42	99,84
TOTAL Dépenses de fonctionnement	1 266 432,58	1 389 778,00	1 239 207,68	89,17	150 570,32	10,83

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
70 Produits du service des domaines	161 649,00	162 000,00	165 273,50	102,02	-3 273,50	-2,02
74 Subventions d'exploitation	1 311 911,77	1 227 001,00	1 161 402,33	94,65	65 598,67	5,35
77 Produits exceptionnels		777,00		0,00	777,00	100,00
Sous-total écriture réelles	1 473 560,77	1 389 778,00	1 326 675,83	95,46	63 102,17	4,54
TOTAL Recettes de fonctionnement	1 473 560,77	1 389 778,00	1 326 675,83	95,46	63 102,17	4,54

Dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
20 Immobilisations incorporelles		3 000,00		0,00	3 000,00	100,00
21 immobilisations corporelles		3 766,00		0,00	3 766,00	100,00
Sous-total écriture réelles	0,00	6 766,00	0,00	0,00	6 766,00	100,00
TOTAL Dépenses d'investissement	0,00	6 766,00	0,00	0,00	6 766,00	100,00

Recettes d'investissement :

Recettes d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
001 Solde d'exécution reporté *		6 646,00		0,00	6 646,00	100,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	631,54	120,00	115,12	95,93	4,88	4,07
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	631,54	6 766,00	115,12	1,70	6 650,88	98,30
TOTAL Recettes d'investissement	631,54	6 766,00	115,12	1,70	6 650,88	98,30

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Après lecture du compte administratif 2015, le Président ayant quitté la salle, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte administratif 2015 du budget annexe Transports scolaires pour l'exercice 2015 présenté par Monsieur le Président de la Communauté de Communes.

[DELIBERATION N°29-2016 –FINANCES – BUDGETS ANNEXES PARCS D'ACTIVITES A COMPTES DE STOCKS \(406, 407, 408,409, 410, 411, 412, 413, 414, 417\) - ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015](#)

M. Guy DAVID, Vice-président en charge des Finances, des Ressources Humaines et Mutualisation, présente les comptes administratifs 2015 des budgets annexes Parcs d'activités à comptes de stocks.

Une note d'information détaillant les dépenses et recettes de l'exercice 2015 du budget principal et des budgets annexes a été adressée préalablement aux conseillers communautaires, en complément des comptes administratifs 2015.

Budget annexe Zone de Bel Air Marzan (406)

Section de Fonctionnement		CA 2015
Dépenses de fonctionnement		2 135 716,09
Recettes de fonctionnement		2 137 730,03
Bilan exercice 2015		2 013,94
Résultat antérieur reporté		218 200,91
Résultat Section de Fonctionnement		220 214,85

Section d'investissement		CA 2015
Dépenses d'investissement		2 093 253,01
Recettes d'investissement		2 093 337,73
Bilan exercice 2015		84,72
Résultat antérieur reporté		-32 867,07
Résultat Section d'Investissement		-32 782,35

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
011 Charges à caractère général	574 252,46	14 000,00	6 518,73	46,56	7 481,27	53,44
65 Autres charges de gestion courante		218 205,91	0,95	0,00	218 204,96	100,00
66 Charges financière	35 253,30	45 000,00	34 660,30	77,02	10 339,70	22,98
67 Charges exceptionnelles	22 151,00	5 000,00	1 198,38	23,97	3 801,62	76,03
Sous-total écriture réelles	631 656,76	282 205,91	42 378,36	15,02	239 827,55	84,98
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	1 560 560,34	2 093 337,73	2 093 337,73	100,00	0,00	0,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	1 560 560,34	2 093 337,73	2 093 337,73	100,00	0,00	0,00
TOTAL Dépenses de fonctionnement	2 192 217,10	2 375 543,64	2 135 716,09	89,90	239 827,55	10,10

Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
70 Produits du service des domaines	4 400,00		4 040,00		-4 040,00	#DIV/0!
74 Dotations subventions participations	89 199,00	5 248,00	67 826,47	1 292,43	-62 578,47	-1 192,43
75 Autres produits de gestion courantes	0,37	5,00		0,00	5,00	100,00
77 Produits exceptionnels			2 700,00		-2 700,00	#DIV/0!
Sous-total écriture réelles	93 599,37	5 253,00	74 566,47	1 419,50	-69 313,47	-1 319,50
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
002 Résultat reporté *		218 200,91		0,00	218 200,91	100,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	2 093 337,73	2 152 089,73	2 063 163,56	95,87	88 926,17	4,13
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	2 093 337,73	2 370 290,64	2 063 163,56	87,04	307 127,08	12,96
TOTAL Recettes de fonctionnement	2 186 937,10	2 375 543,64	2 137 730,03	89,99	237 813,61	10,01

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
16 Emprunts et dettes assimilées	29 249,02	32 000,00	30 089,45	94,03	1 910,55	5,97
Sous-total écriture réelles	29 249,02	32 000,00	30 089,45	94,03	1 910,55	5,97
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
001 Solde d'exécution reporté *		32 867,07		0,00	32 867,07	100,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	2 093 337,73	2 152 089,73	2 063 163,56	95,87	88 926,17	4,13
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	2 093 337,73	2 184 956,80	2 063 163,56	94,43	121 793,24	5,57
TOTAL Dépenses d'investissement	2 122 586,75	2 216 956,80	2 093 253,01	94,42	123 703,79	5,58

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes d'investissement :

Recettes d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
16 Emprunts et dettes assimilées	900 000,00	123 619,07		0,00	123 619,07	100,00
Sous-total écriture réelles	900 000,00	123 619,07	0,00	0,00	123 619,07	100,00
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	1 560 560,34	2 093 337,73	2 093 337,73	100,00	0,00	0,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	1 560 560,34	2 093 337,73	2 093 337,73	100,00	0,00	0,00
TOTAL Recettes d'investissement	2 460 560,34	2 216 956,80	2 093 337,73	94,42	123 619,07	5,58

Budget annexe Zone des Métairies Nivillac (407)

Section de Fonctionnement		CA 2015
Dépenses de fonctionnement		30 268,40
Recettes de fonctionnement		463 310,69
Bilan exercice 2015		433 042,29
Résultat antérieur reporté		-1 089 025,65
Résultat Section de Fonctionnement		-655 983,36
Section d'investissement		CA 2015
Dépenses d'investissement		343 181,87
Recettes d'investissement		
Bilan exercice 2015		-343 181,87
Résultat antérieur reporté		472 499,40
Résultat Section d'Investissement		129 317,53

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
011 Charges à caractère général	34 702,76	161 000,00	10 268,02	6,38	150 731,98	93,62
65 Autres charges de gestion courante	0,08	5,00	0,38	7,60	4,62	92,40
66 Charges financière	16 195,89	20 000,00	20 000,00	100,00	0,00	0,00
Sous-total écriture réelles	50 898,73	181 005,00	30 268,40	16,72	150 736,60	83,28
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
002 Résultat reporté *		1 089 025,65		0,00	1 089 025,65	100,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	383 108,68					
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	383 108,68	1 089 025,65	0,00	0,00	1 089 025,65	100,00
TOTAL Dépenses de fonctionnement	434 007,41	1 270 030,65	30 268,40	2,38	1 239 762,25	97,62

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
74 Dotations subventions participations	965,00					
75 Autres produits de gestion courantes	0,12	5,00	0,07	1,40	4,93	98,60
77 Produits exceptionnels		655 978,36	166 830,50		489 147,86	74,57
Sous-total écriture réelles	965,12	655 983,36	166 830,57	25,43	489 152,79	74,57
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		614 047,29	296 480,12	48,28	317 567,17	51,72
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	614 047,29	296 480,12	48,28	317 567,17	51,72
TOTAL Recettes de fonctionnement	965,12	1 270 030,65	463 310,69	36,48	806 719,96	63,52

Dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
16 Emprunts et dettes assimilées	45 597,98	50 000,00	46 701,75	93,40	3 298,25	6,60
Sous-total écriture réelles	45 597,98	50 000,00	46 701,75	93,40	3 298,25	6,60
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		614 047,29	296 480,12	48,28	317 567,17	51,72
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	614 047,29	296 480,12	48,28	317 567,17	51,72
TOTAL Dépenses d'investissement	45 597,98	664 047,29	343 181,87	51,68	320 865,42	48,32

Recettes d'investissement :

Recettes d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
16 Emprunts et dettes assimilées		191 547,89		0,00	191 547,89	100,00
Sous-total écriture réelles	0,00	191 547,89	0,00	0,00	191 547,89	100,00
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
001 Solde d'exécution reporté *		472 499,40		0,00	472 499,40	100,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	383 108,68					
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	383 108,68	472 499,40	0,00	0,00	472 499,40	100,00
TOTAL Recettes d'investissement	383 108,68	664 047,29	0,00	0,00	664 047,29	100,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Budget annexe Zone de La Grée Nivillac (408)

Section de Fonctionnement		CA 2015
Dépenses de fonctionnement		106 375,28
Recettes de fonctionnement		0,19
Bilan exercice 2015		-106 375,09
Résultat antérieur reporté		-373 183,00
Résultat Section de Fonctionnement		-479 558,09

Section d'investissement		CA 2015
Dépenses d'investissement		4 509,42
Recettes d'investissement		
Bilan exercice 2015		-4 509,42
Résultat antérieur reporté		650 625,02
Résultat Section d'Investissement		646 115,60

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
011 Charges à caractère général	486 724,36	50 000,00	35 469,93	70,94	14 530,07	29,06
65 Autres charges de gestion courante	1,02	275 575,43	0,89	0,00	275 574,54	100,00
66 Charges financière	6 291,65	10 000,00	9 079,46	90,79	920,54	9,21
67 Charges exceptionnelles		61 825,00	61 825,00	100,00	0,00	0,00
Sous-total écriture réelles	493 017,03	397 400,43	106 375,28	26,77	291 025,15	73,23
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
002 Résultat reporté *		373 183,00		0,00	373 183,00	100,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	218 840,90					
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	218 840,90	373 183,00	0,00	0,00	373 183,00	100,00
TOTAL Dépenses de fonctionnement	711 857,93	770 583,43	106 375,28	13,80	664 208,15	86,20

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
75 Autres produits de gestion courantes	0,50	5,00	0,19	3,80	4,81	96,20
77 Produits exceptionnels	1 279,00					
Sous-total écriture réelles	1 279,50	5,00	0,19	3,80	4,81	96,20
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		770 578,43		0,00	770 578,43	100,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	770 578,43	0,00	0,00	770 578,43	100,00
TOTAL Recettes de fonctionnement	1 279,50	770 583,43	0,19	0,00	770 583,24	100,00

Dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
16 Emprunts et dettes assimilées	4 397,49	5 000,00	4 509,42	90,19	490,58	9,81
Sous-total écriture réelles	4 397,49	5 000,00	4 509,42	90,19	490,58	9,81
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		770 578,43		0,00	770 578,43	100,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	770 578,43	0,00	0,00	770 578,43	100,00
TOTAL Dépenses d'investissement	4 397,49	775 578,43	4 509,42	0,58	771 069,01	99,42

Recettes d'investissement :

Recettes d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
16 Emprunts et dettes assimilées	600 000,00	124 953,41		0,00	124 953,41	100,00
Sous-total écriture réelles	600 000,00	124 953,41	0,00	0,00	124 953,41	100,00
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
001 Solde d'exécution reporté *		650 625,02		0,00	650 625,02	100,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	218 840,90					
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	218 840,90	650 625,02	0,00	0,00	650 625,02	100,00
TOTAL Recettes d'investissement	818 840,90	775 578,43	0,00	0,00	775 578,43	100,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Budget annexe Espace Littoral Muzillac Ambon (409)

Section de Fonctionnement		CA 2015
Dépenses de fonctionnement		610 689,90
Recettes de fonctionnement		165 800,40
Bilan exercice 2015		-444 889,50
Résultat antérieur reporté		-59 021,59
Résultat Section de Fonctionnement		-503 911,09
Section d'investissement		CA 2015
Dépenses d'investissement		
Recettes d'investissement		605 901,24
Bilan exercice 2015		605 901,24
Résultat antérieur reporté		-605 901,24
Résultat Section d'Investissement		0,00

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
011 Charges à caractère général	384 343,70	34 920,07	4 788,47	13,71	30 131,60	86,29
65 Autres charges de gestion courante	0,11	5,00	0,19	3,80	4,81	96,20
66 Charges financière						
Sous-total écriture réelles	384 343,81	34 925,07	4 788,66	13,71	30 136,41	86,29
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
002 Résultat reporté *		59 021,59		0,00	59 021,59	100,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	389 248,40	605 901,24	605 901,24	100,00	0,00	0,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	389 248,40	664 922,83	605 901,24	91,12	59 021,59	8,88
TOTAL Dépenses de fonctionnement	773 592,21	699 847,90	610 689,90	87,26	89 158,00	12,74

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
70 Produits du service des domaines	74 595,00					
74 Dotations subventions participations	1 434,00					
75 Autres produits de gestion courantes	0,12	5,00	0,40	8,00	4,60	92,00
77 Produits exceptionnels	50 000,00	699 842,90	165 800,00		534 042,90	76,31
Sous-total écriture réelles	126 029,12	699 847,90	165 800,40	23,69	534 047,50	76,31
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	605 901,24					
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	605 901,24					
TOTAL Recettes de fonctionnement	731 930,36	699 847,90	165 800,40	23,69	534 047,50	76,31

Dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
001 Solde d'exécution reporté *		605 901,24		0,00	605 901,24	100,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	605 901,24					
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	605 901,24	605 901,24	0,00	0,00	605 901,24	100,00
TOTAL Dépenses d'investissement	605 901,24	605 901,24	0,00	0,00	605 901,24	100,00

Recettes d'investissement :

Recettes d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	389 248,40	605 901,24	605 901,24	100,00	0,00	0,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	389 248,40	605 901,24	605 901,24	100,00	0,00	0,00
TOTAL Recettes d'investissement	389 248,40	605 901,24	605 901,24	100,00	0,00	0,00

Budget annexe Parc d'activités de l'Estuaire Arzal (410)

Section de Fonctionnement		CA 2015
Dépenses de fonctionnement		927 521,01
Recettes de fonctionnement		971 559,23
Bilan exercice 2015		44 038,22
Résultat antérieur reporté		144 176,44
Résultat Section de Fonctionnement		188 214,66
Section d'investissement		CA 2015
Dépenses d'investissement		828 339,11
Recettes d'investissement		919 624,54
Bilan exercice 2015		91 285,43
Résultat antérieur reporté		-810 813,73
Résultat Section d'Investissement		-719 528,30

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
011 Charges à caractère général	69 257,85	239 156,00	3 857,34	1,61	235 298,66	98,39
65 Autres charges de gestion courante	0,80	144 181,44		0,00	144 181,44	100,00
66 Charges financière	4 861,64	5 000,00	4 039,13	80,78	960,87	19,22
Sous-total écriture réelles	74 120,29	388 337,44	7 896,47	2,03	380 440,97	97,97
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		919 624,54	919 624,54	100,00	0,00	0,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	919 624,54	919 624,54	100,00	0,00	0,00
TOTAL Dépenses de fonctionnement	74 120,29	1 307 961,98	927 521,01	70,91	380 440,97	29,09

Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
70 Produits du service des domaines			160 267,00		-160 267,00	
75 Autres produits de gestion courantes		5,00	0,90	18,00	4,10	82,00
77 Produits exceptionnels	1 538,45		3 351,31		-3 351,31	
Sous-total écriture réelles	1 538,45	5,00	163 619,21	3 272 384,20	-163 614,21	-3 272 284,20
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
002 Résultat reporté *		144 176,44		0,00	144 176,44	100,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	919 624,54	1 163 780,54	807 940,02	69,42	355 840,52	30,58
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	919 624,54	1 307 956,98	807 940,02			
TOTAL Recettes de fonctionnement	921 162,99	1 307 961,98	971 559,23	74,28	336 402,75	25,72

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
16 Emprunts et dettes assimilées	19 592,65	21 000,00	20 399,09	97,14	600,91	2,86
Sous-total écriture réelles	19 592,65	21 000,00	20 399,09	97,14	600,91	2,86
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
001 Solde d'exécution reporté *		810 813,73		0,00	810 813,73	100,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	919 624,54	1 163 780,54	807 940,02	69,42	355 840,52	30,58
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	919 624,54	1 974 594,27	807 940,02	40,92	1 166 654,25	59,08
TOTAL Dépenses d'investissement	939 217,19	1 995 594,27	828 339,11	41,51	1 167 255,16	58,49

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes d'investissement :

Recettes d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
16 Emprunts et dettes assimilées		1 075 969,73		0,00	1 075 969,73	100,00
Sous-total écriture réelles	0,00	1 075 969,73	0,00	0,00	1 075 969,73	100,00
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		919 624,54	919 624,54	100,00	0,00	0,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	919 624,54	919 624,54	100,00	0,00	0,00
TOTAL Recettes d'investissement	0,00	1 995 594,27	919 624,54	46,08	1 075 969,73	53,92

Budget annexe Zone de Créler Le Guerno (411)

Section de Fonctionnement		CA 2015
Dépenses de fonctionnement		68 188,11
Recettes de fonctionnement		
Bilan exercice 2015		-68 188,11
Résultat antérieur reporté		68 188,11
Résultat Section de Fonctionnement		0,00
Section d'investissement		CA 2015
Dépenses d'investissement		
Recettes d'investissement		
Bilan exercice 2015		0,00
Résultat antérieur reporté		
Résultat Section d'Investissement		0,00

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
65 Autres charges de gestion courante		68 188,11	68 188,11	100,00	0,00	0,00
Sous-total écriture réelles	0,00	68 188,11	68 188,11	100,00	0,00	0,00
TOTAL Dépenses de fonctionnement	0,00	68 188,11	68 188,11	100,00	0,00	0,00

Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
74 Dotations subventions participations	242,00					
Sous-total écriture réelles	242,00	0,00	0,00			
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
002 Résultat reporté *		68 188,11		0,00	68 188,11	100,00
Sous-total Écritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	68 188,11	0,00	0,00	68 188,11	100,00
TOTAL Recettes de fonctionnement	242,00	68 188,11	0,00	0,00	68 188,11	100,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Budget annexe Zone des Buttes Noyal-Muzillac(412)

Section de Fonctionnement		CA 2015
Dépenses de fonctionnement		122 318,52
Recettes de fonctionnement		106 911,00
Bilan exercice 2015		-15 407,52
Résultat antérieur reporté		78 587,49
Résultat Section de Fonctionnement		63 179,97
Section d'investissement		CA 2015
Dépenses d'investissement		83 102,56
Recettes d'investissement		121 780,28
Bilan exercice 2015		38 677,72
Résultat antérieur reporté		-121 780,28
Résultat Section d'Investissement		-83 102,56

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
011 Charges à caractère général	665,41	1 000,00	538,24	53,82	461,76	46,18
65 Autres charges de gestion courante	0,55	78 592,97		0,00	78 592,97	100,00
Sous-total écriture réelles	665,96	79 592,97	538,24	0,68	79 054,73	99,32
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	121 356,80	121 780,28	121 780,28	100,00	0,00	0,00
Sous-total Écritures d'ordre ou sans réalisation	121 356,80	121 780,28	121 780,28	100,00	0,00	0,00
TOTAL Dépenses de fonctionnement	122 022,76	201 373,25	122 318,52	60,74	79 054,73	39,26

Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
70 Produits du service des domaines			23 808,00		-23 808,00	
74 Dotations subventions participations	242,00					
75 Autres produits de gestion courantes		5,00	0,44	8,80	4,56	91,20
Sous-total écriture réelles	242,00	5,00	23 808,44	476 168,80	-23 803,44	-476 068,80
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
002 Résultat reporté *		78 587,49		0,00	78 587,49	100,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	121 780,28	122 780,76	83 102,56	67,68	39 678,20	32,32
Sous-total Écritures d'ordre ou sans réalisation	121 780,28	201 368,25	83 102,56			
TOTAL Recettes de fonctionnement	122 022,28	201 373,25	106 911,00	53,09	94 462,25	46,91

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
001 Solde d'exécution reporté *		121 780,28		0,00	121 780,28	100,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	121 780,28	122 780,76	83 102,56	67,68	39 678,20	32,32
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	121 780,28	244 561,04	83 102,56	33,98	161 458,48	66,02
TOTAL Dépenses d'investissement	121 780,28	244 561,04	83 102,56	33,98	161 458,48	66,02

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes d'investissement :

Recettes d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
16 Emprunts et dettes assimilées		122 780,76		0,00	122 780,76	100,00
Sous-total écriture réelles	0,00	122 780,76	0,00	0,00	122 780,76	100,00
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	121 356,80	121 780,28	121 780,28	100,00	0,00	0,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	121 356,80	121 780,28	121 780,28	100,00	0,00	0,00
TOTAL Recettes d'investissement	121 356,80	244 561,04	121 780,28	49,80	122 780,76	50,20

Budget annexe Zone de La Corne du Cerf Arzal (413)

Section de Fonctionnement		CA 2015
Dépenses de fonctionnement		2 585,13
Recettes de fonctionnement		950 669,44
Bilan exercice 2015		948 084,31
Résultat antérieur reporté		-760 923,55
Résultat Section de Fonctionnement		187 160,76
Section d'investissement		CA 2015
Dépenses d'investissement		928 329,44
Recettes d'investissement		
Bilan exercice 2015		-928 329,44
Résultat antérieur reporté		
Résultat Section d'Investissement		-928 329,44

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
011 Charges à caractère général	179 187,97	129 000,00	2 585,00	2,00	126 415,00	98,00
65 Autres charges de gestion courante	0,89	195 219,33	0,13	0,00	195 219,20	100,00
67 Charges exceptionnelles	6 550,00					
Sous-total écriture réelles	185 738,86	324 219,33	2 585,13	0,80	321 634,20	99,20
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
002 Résultat reporté *		760 923,55		0,00	760 923,55	100,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	792 315,42					
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	792 315,42	760 923,55	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL Dépenses de fonctionnement	978 054,28	1 085 142,88	2 585,13	0,24	1 082 557,75	99,76

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
70 Produits du service des domaines	4 430,40		22 340,00		-22 340,00	
74 Dotations subventions participations	17 486,00					
75 Autres produits de gestion courantes		5,00				
Sous-total écriture réelles	21 916,40	5,00	22 340,00		-22 335,00	
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		1 085 137,88	928 329,44	85,55	156 808,44	14,45
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	1 085 137,88	928 329,44	85,55	156 808,44	14,45
TOTAL Recettes de fonctionnement	21 916,40	1 085 142,88	950 669,44	87,61	134 473,44	12,39

Dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		1 085 137,88	928 329,44	85,55	156 808,44	14,45
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	1 085 137,88	928 329,44	85,55	156 808,44	14,45
TOTAL Dépenses d'investissement	0,00	1 085 137,88	928 329,44	85,55	156 808,44	14,45

Recettes d'investissement :

Recettes d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
16 Emprunts et dettes assimilées		1 085 137,88		0,00	1 085 137,88	100,00
Sous-total écriture réelles	0,00	1 085 137,88	0,00	0,00	1 085 137,88	100,00
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	792 315,42					
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	792 315,42	0,00	0,00		0,00	
TOTAL Recettes d'investissement	792 315,42	1 085 137,88	0,00	0,00	1 085 137,88	100,00

Budget annexe Zone du Moulin Neuf Péaule (414)

Section de Fonctionnement		CA 2015
Dépenses de fonctionnement		1 237 503,72
Recettes de fonctionnement		1 359 333,04
Bilan exercice 2015		121 829,32
Résultat antérieur reporté		105 883,17
Résultat Section de Fonctionnement		227 712,49
Section d'investissement		CA 2015
Dépenses d'investissement		1 081 583,53
Recettes d'investissement		1 200 244,63
Bilan exercice 2015		118 661,10
Résultat antérieur reporté		149 755,37
Résultat Section d'Investissement		268 416,47

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
011 Charges à caractère général	245 383,93	33 730,00	17 376,80	51,52	16 353,20	48,48
65 Autres charges de gestion courante	1,23	105 888,17	0,16	0,00	105 888,01	100,00
66 Charges financière	52 661,07	22 000,00	19 882,13	90,37	2 117,87	9,63
Sous-total écriture réelles	298 046,23	161 618,17	37 259,09	23,05	124 359,08	76,95
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	1 037 964,13	1 200 244,63	1 200 244,63	100,00	0,00	0,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	1 037 964,13	1 200 244,63	1 200 244,63	100,00	0,00	0,00
TOTAL Dépenses de fonctionnement	1 336 010,36	1 361 862,80	1 237 503,72	90,87	124 359,08	9,13

Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
70 Produits du service des domaines	96 647,00		221 134,00		-221 134,00	
74 Dotations subventions participations	40 829,00	56 520,00	56 526,01	100,01	-6,01	-0,01
75 Autres produits de gestion courantes		5,00		0,00	5,00	100,00
77 Produits exceptionnels	45 000,00		89,50		-89,50	
Sous-total écriture réelles	182 476,00	56 525,00	277 749,51	491,37	-221 224,51	-391,37
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
002 Résultat reporté *		105 883,17		0,00	105 883,17	100,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	1 200 244,63	1 199 454,63	1 081 583,53	90,17	117 871,10	9,83
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	1 200 244,63	1 305 337,80	1 081 583,53	82,86	223 754,27	17,14
TOTAL Recettes de fonctionnement	1 382 720,63	1 361 862,80	1 359 333,04	99,81	2 529,76	0,19

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
16 Emprunts et dettes assimilées	1 350 000,00	150 545,37		0,00	150 545,37	100,00
Sous-total écriture réelles	1 350 000,00	150 545,37	0,00	0,00	150 545,37	100,00
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	1 200 244,63	1 199 454,63	1 081 583,53	90,17	117 871,10	9,83
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	1 200 244,63	1 199 454,63	1 081 583,53	90,17	117 871,10	9,83
TOTAL Dépenses d'investissement	2 550 244,63	1 350 000,00	1 081 583,53	80,12	268 416,47	19,88

Recettes d'investissement :

Recettes d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
16 Emprunts et dettes assimilées	1 350 000,00					
Sous-total écriture réelles	1 350 000,00	0,00	0,00			
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
001 Solde d'exécution reporté *		149 755,37		0,00	149 755,37	100,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	1 037 964,13	1 200 244,63	1 200 244,63	100,00	0,00	0,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	1 037 964,13	1 350 000,00	1 200 244,63	88,91	0,00	0,00
TOTAL Recettes d'investissement	2 387 964,13	1 350 000,00	1 200 244,63	88,91	149 755,37	11,09

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Budget annexe Zone d'Hinzal Muzillac (417)

Section de Fonctionnement		CA 2015
Dépenses de fonctionnement		325 691,88
Recettes de fonctionnement		325 691,88
Bilan exercice 2015		0,00
Résultat antérieur reporté		
Résultat Section de Fonctionnement		0,00
Section d'investissement		CA 2015
Dépenses d'investissement		325 691,88
Recettes d'investissement		321 212,88
Bilan exercice 2015		-4 479,00
Résultat antérieur reporté		-321 212,88
Résultat Section d'Investissement		-325 691,88

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
011 Charges à caractère général	2 210,00	19 119,50	4 478,50	23,42	14 641,00	76,58
65 Autres charges de gestion courante	0,63	5,00	0,50	10,00	4,50	90,00
Sous-total écriture réelles	2 210,63	19 124,50	4 479,00	23,42	14 645,50	76,58
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		321 212,88	321 212,88	100,00	0,00	0,00
Sous-total Écritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	321 212,88	321 212,88	100,00	0,00	0,00
TOTAL Dépenses de fonctionnement	2 210,63	340 337,38	325 691,88	95,70	14 645,50	4,30

Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
75 Autres produits de gestion courantes		5,00		0,00	5,00	100,00
Sous-total écriture réelles	0,00	5,00	0,00	0,00	5,00	100,00
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	321 212,88	340 332,38	325 691,88	95,70	14 640,50	4,30
Sous-total Écritures d'ordre ou sans réalisation	321 212,88	340 332,38	325 691,88	95,70	14 640,50	4,30
TOTAL Recettes de fonctionnement	321 212,88	340 337,38	325 691,88	95,70	14 645,50	4,30

Dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
001 Solde d'exécution reporté *		321 212,88		0,00	321 212,88	100,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	321 212,88	340 332,38	325 691,88	95,70	14 640,50	4,30
Sous-total Écritures d'ordre ou sans réalisation	321 212,88	661 545,26	325 691,88	49,23	14 640,50	2,21
TOTAL Dépenses d'investissement	321 212,88	661 545,26	325 691,88	49,23	335 853,38	50,77

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes d'investissement :

Recettes d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Écritures réelles						
16 Emprunts et dettes assimilées		340 332,38				
Sous-total écriture réelles	0,00	340 332,38	0,00			
Écritures d'ordre ou sans réalisation						
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		321 212,88	321 212,88	100,00	0,00	0,00
Sous-total Écritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	321 212,88	321 212,88	100,00	0,00	0,00
TOTAL Recettes d'investissement	0,00	661 545,26	321 212,88	48,55	340 332,38	51,45

Après lecture des comptes administratifs 2015, le Président ayant quitté la salle, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les comptes administratifs 2015 des budgets annexes Parcs d'activités à comptes de stocks pour l'exercice 2015 présenté par Monsieur le Président de la Communauté de Communes.

[DELIBERATION N°30-2016 –FINANCES – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016](#)

M. Guy DAVID, Vice-président en charge des Finances, des Ressources Humaines et Mutualisation, rappelle que, dans les intercommunalités comprenant au moins une commune de 3 500 habitants, le conseil communautaire doit tenir un débat sur les orientations générales du budget de l'exercice

ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés, au cours des deux mois précédents le vote du budget. (Articles L.2312-1, L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales)

La Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 07 août 2015, notamment son article 107, est venue compléter le contenu du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), et préciser les obligations en matière de communication.

Le DOB a pour but de permettre aux membres du conseil de discuter des orientations budgétaires de la Communauté de Communes et de les informer sur sa situation financière.

Les éléments constitutifs du DOB sont les suivants :

- Les orientations générales du budget
- Les engagements pluriannuels envisagés (*nouvelle obligation*)
- La structure et la gestion de la dette (*nouvelle obligation*)
- La présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs, notamment l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail (*nouvelle obligation pour les communes de plus de 10 000 habitants et les intercommunalités de plus de 10 000 habitants comprenant une commune de plus de 3 500 habitants*)

Le rapport de présentation du DOB 2016 a été adressé préalablement aux conseillers communautaires.

M. Guy DAVID, Vice-président en charge des Finances, des Ressources Humaines et Mutualisation, présente le Débat d'Orientation Budgétaire 2016.

Monsieur le Président précise qu'en raison de la diminution des dotations de l'Etat amorcée depuis 2014, il se trouve dans l'obligation de solliciter une augmentation des taux de fiscalité afin de poursuivre les investissements et projets de la collectivité. Il rappelle cependant qu'aucune hausse des taux des ménages n'a été effectuée depuis 2011, année de création de la Communauté de Communes.

M. Joseph BROHAN précise qu'il votera contre une augmentation de la fiscalité si celle-ci n'est pas liée à une augmentation des services offerts aux habitants. Il précise également qu'il est contre l'instauration d'un régime de fonds de concours versée aux communes dès lors que ceux-ci ne vont pas dans le sens d'un investissement communautaire.

Mme Régine ROSSET est également contre la hausse des taux de fiscalité et contre les fonds de concours. Elle rappelle également que le rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) précise que la Communauté de Communes dispose de réserves foncières importantes, qui pèsent sur sa trésorerie. Elle considère que la collectivité doit faire une pause dans l'acquisition de nouveaux terrains et procéder à la vente de ces réserves foncières.

M. Jean-Marie LABESSE est défavorable à une augmentation de la fiscalité ainsi que les fonds de concours. Il précise que pour lui, c'est adresser un mauvais signal à la population.

M. Daniel BOURZEIX est contre l'augmentation des taux et contre le fonds de concours. Selon lui, il convient de mettre l'accent sur les projets communautaires et ne pas participer aux projets communaux.

M. Joël BOURRIGAUD précise qu'il est favorable à une augmentation des taux de fiscalité mais est en revanche opposé aux fonds de concours.

M. Gérard GUILLOTIN indique qu'il est en attente d'une solidarité communautaire car selon lui, toutes les communes ne sont pas sur un même pied d'égalité.

M. Patrick BEILLON se positionne favorablement pour le versement d'un fonds de concours aux communes et rejoint les propos de M. Gérard GUILLOTIN sur la solidarité communautaire et l'absence d'égalité entre les communes de la Communauté de Communes.

M. Alain GUIHARD rappelle que la Communauté de Communes a réalisé dernièrement des investissements non productifs comme le cinéma et la base nautique et que ceux-ci sont générateurs de charges qu'il convient de financer.

M. Christian DROUAL est favorable aux fonds de concours car il souhaite qu'il y ait une répartition équitable des équipements sur le territoire. Par conséquent, il est favorable à une augmentation des taux de fiscalité.

M. Bernard AUDRAN précise que la hausse des taux de fiscalité est un choix subi car il résulte à la fois d'une diminution des dotations de l'Etat accordées aux collectivités et qu'il existe un risque réel de perte du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC). Il précise également qu'il n'est pas favorable à la création de nouveaux services car ceux-ci entraînent des charges de fonctionnement. En revanche, il est favorable aux fonds de concours.

Mme Marie-Odile JARLIGANT indique qu'elle est favorable aux fonds de concours mais s'interroge sur les investissements programmés par la Communauté de Commune. Ne faudrait-il pas faire une pause dans ces investissements et faut-il toujours proposer plus de services aux habitants, sachant que ceux-ci alourdissent les budgets de la Communauté de Communes ?

Pour rebondir sur les propos de Mme Marie-Odile JARLIGANT, M. Bruno LE BORGNE précise que la diminution des dotations de l'Etat devra nécessairement conduire à une réduction des services offerts aux habitants du territoire.

M. Jean-Pierre PRUNAUT s'interroge sur la légalité des fonds de concours. Il lui est indiqué que ce dispositif est parfaitement légal et encadré juridiquement par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

M. Alain DANIEL indique qu'il est contre la hausse de la fiscalité sans que toutes les recettes, notamment les recettes provenant de l'Etat, soient connues. Il souligne également les investissements antérieurs consacrés à des réserves foncières qui pénalisent aujourd'hui les finances de la collectivité.

M. Denis LE RALLE précise qu'il est favorable à une augmentation des taux de fiscalité et notamment en raison des disparités de valeurs locatives.

M. Michel CRIAUD rappelle qu'en 2014 la vente de foncier représentait 290 000 € et 430 000 € en 2015. Par conséquent, il y a eu du destockage de foncier disponible.

Après présentation du Débat d'Orientation Budgétaire 2016, le Conseil Communautaire, après en avoir débattu et délibéré, (25 voix pour, 10 voix contre) :

- **APPROUVE** le Débat d'Orientation Budgétaire 2016 présenté par Monsieur le Président de la Communauté de Communes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40

Récapitulatif des décisions prises par le Président en vertu des délégations données par le Conseil Communautaire